

L'Adresse

Pendant la campagne électorale, mes collègues et moi, du Parti réformiste, avons soutenu vigoureusement qu'il fallait d'abord saisir le lien entre une mauvaise gestion des finances, d'une part, et la récession économique et le ralentissement des affaires, d'autre part. Nous nous opposions à l'argument selon lequel la création d'emplois devait avoir la préséance sur le redressement de nos finances. Certes, nous ne sommes pas contre la création d'emplois, mais nous croyons qu'il ne s'agit pas de deux problèmes diamétralement opposés. Ils constituent un seul et même objectif.

• (1050)

À l'instar des sociétés et des ménages, les pays qui gèrent mal leurs finances ne créent pas d'emplois. Bien au contraire, ils les suppriment. Les ménages, les entreprises, les familles et les gouvernements qui gèrent mal leurs affaires ne réalisent pas de rêves. Ceux qui gèrent mal leurs affaires voient leurs rêves s'évanouir.

Bien des gens de ma génération, de jeunes professionnels—l'assise de l'avenir du pays, dirais-je—ont quitté le Canada, sont sur le point de partir ou songent à le faire parce qu'ils craignent les augmentations d'impôts et de taxes, la baisse des services que cette mauvaise gestion a entraînée et qui risque de s'intensifier encore.

Laissons de côté ce que dit le guide de la politique du Parti réformiste et voyons ce que dit le gouvernement. Voici, à l'intention des députés qui ne l'auraient pas lu, le document qui s'intitule «Les défis économiques du Canada». Il renferme un très bon résumé de la situation de notre économie et de nos finances. Il expose, bien mieux que je ne pourrais le faire, tous les chiffres concernant le déficit et la dette. On y insiste sur les conséquences qu'ils ont sur notre économie, c'est-à-dire qu'ils absorbent notre épargne intérieure, augmentent notre endettement vis-à-vis de l'étranger, aggravent davantage la situation de notre compte courant, réduisent notre revenu national et notre croissance potentielle, amenuisent notre flexibilité financière, font peser une menace sur nos programmes sociaux, intensifient notre fardeau fiscal, relèvent les coûts d'intérêt réels, atténuent notre compétitivité et quoi encore. Tout est là.

Or, il ne s'agit pas de problèmes de courte durée. Ils ne sont pas attribuables à la récession. Ce n'est pas un bref regain de croissance ou d'activité qui va les résoudre. Le chapitre est bourré de statistiques.

Alors, pourquoi le même gouvernement qui a publié ce livre prononce-t-il aussi le discours du Trône cette semaine et porte-t-il plutôt son attention sur les priorités de dépenses, notamment sur le programme d'infrastructures, dont on a fait beaucoup de battage, un engagement de six milliards de dollars, un montant de deux milliards de dollars qu'on demande au Parlement pour donner un coup de fouet à l'économie canadienne, comme s'il était possible de donner un coup de fouet à une économie?

Si vous lisez les notes d'information concernant ce programme, vous remarquerez qu'il comporte au moins quatre objectifs et neuf critères connexes. En fait, il comporte beaucoup d'objectifs, mais pas de priorités claires. Aucun de ces objectifs n'est

nouveau pour ce qui est des dépenses de programmes que les Parlements précédents ont adoptées antérieurement. Nous sommes donc portés à nous demander pourquoi le gouvernement croit que deux milliards de dollars supplémentaires donneront un coup de fouet à l'économie, alors que les premières dépenses de 160 milliards n'ont pas réussi à le faire.

Soyons clairs au sujet de l'importance des chiffres en question. Dans le cas de l'Alberta, il s'agit d'injecter environ 88 millions de dollars dans une économie de 70 milliards, alors que les investissements annuels dans l'infrastructure s'élèvent à au moins un milliard de dollars. Ce ne sont guère là des montants qui donneront un coup de fouet à l'économie. Voilà pourtant à quoi ils se résument dans ce programme.

Je ne dis pas que le programme d'infrastructure ne constitue pas une priorité, et même plus haute que par le passé. Je dis simplement qu'il ne répondra pas à l'objectif qu'a énoncé le gouvernement et aux attentes suscitées chez les consommateurs, les contribuables et les investisseurs. Il s'agit là d'une vision à court terme qui aura des conséquences à long terme sur les emplois et l'activité économique, et l'expérience nous l'a déjà prouvé.

Je demanderais aux députés, notamment aux ministériels, de réfléchir sérieusement à cette question avant de voter sur notre sous-amendement et sur le programme législatif qui découlera du discours du Trône. La population tiendra les députés d'en face responsables de la performance de l'économie canadienne au cours des quatre prochaines années.

Il est possible que le programme d'infrastructure procure certains avantages et une certaine visibilité à court terme, mais à long terme, aux prochaines élections—nous considérons au moins cela comme le long terme—le programme d'infrastructure sera terminé depuis longtemps et nous serons obligés d'en payer la facture.

À mon avis, le gouvernement devrait réexaminer ces priorités jusqu'à ce qu'il ait trouvé un moyen de financer ces projets de façon crédible et de les inclure dans le plafond de dépenses de 153 milliards de dollars.

Je demanderais aux ministériels d'examiner sérieusement la possibilité de voter pour le sous-amendement que nous proposons au sujet de cet aspect de la discipline financière et de l'insérer dans le discours du Trône. J'estime que nous serons alors prêts à établir un programme gouvernemental plus efficace, ce qui ne sera pas seulement à notre avantage, puisque cela profitera aussi au gouvernement qui voudra être réélu dans quatre ans.

• (1055)

M. Dennis J. Mills (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie): Madame la Présidente, je voudrais tout d'abord féliciter le député de Calgary-Ouest pour sa première intervention à la Chambre des communes. Je suis sûr que ces quatre ou cinq prochaines années seront fort constructives.

Je voudrais poser ma question en allant droit au but, car je connais le député de réputation et je sais qu'il s'intéresse beaucoup aux petites et moyennes entreprises au Canada, notamment dans sa province et dans sa collectivité. J'ai noté qu'il ne s'était